

Au pré-adolescent

L'animal peut être un médiateur relationnel pour l'aider à communiquer avec ses camarades, ses frères et sœurs ou ses parents s'il a des difficultés. L'animal sert alors de projection affective si ses relations avec ses parents sont affectées, ou de substitut affectif qui remplace un parent absent (pris par le travail, ou divorcé, ou décédé). A cet âge, certains jeunes s'identifient à l'animal dans des contraintes dont ils sont eux-mêmes l'objet, rechignent à la rigueur des règles de vie que leurs parents prudents imposent à la maison avec le chien. Le risque serait qu'un chien à fort tempérament n'en profite pour récupérer de la dominance et veuille ensuite exercer son contrôle sur l'enfant.

D'autres jeunes, à l'inverse, s'apercevant que ce gros chien qui fait si peur aux autres leur obéit sur ordre, se mettent à devenir presque tyranniques avec lui. Ces attitudes excessives doivent être modérées par les parents qui ont à faire respecter l'ordre juste, au sein de la petite famille/meute. On peut aider le jeune à vraiment comprendre le pourquoi du respect d'une éducation sérieuse, en l'initiant à l'obéissance de son chien, de manière ludique, par la pratique de l'agility par exemple.

A l'adolescent

A cet âge il peut commencer à prendre un peu en main la responsabilité de l'animal. Ce moment de passage de l'enfance à l'âge adulte est marqué par des signaux hormonaux que le chien repère le premier. Comme pour un chiot arrivant à la puberté, il permettra à l'ado moins de privautés avec lui, qui devient alors comme un rival par rapport auquel le chien va devoir se re-situer.

C'est une fois de plus, comme à tous les âges de l'enfance, le maintien de la rigueur des règles de vie à la maison qui fera passer ce cap de changement relationnel familial.

Texte publié dans le magazine « Molosses News » n°30 de février/mars 2004

Vous venez d'adopter un animal ?
N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions!

Vous venez d'adopter un animal ?
Laissez-lui le temps de s'installer et de trouver ses repères!

Vous venez d'adopter un animal ?
Ne lui demandez pas tout, tout de suite, soyez fermes mais juste et surtout patients!
C'est une nouvelle vie pour lui comme pour vous!

Vous venez d'adopter un animal ?
Donnez nous des nouvelles sur le site du refuge, à la rubrique « Nouvelles des adoptés » ou sur le forum des bénévoles, nous serons très heureux de le retrouver dans sa nouvelle famille!



SPA de l'Agglomération de Montpellier

RD185
Lieu dit Carré du Roi
34760 VILLENEUVE-LES-MAGUELONES

Téléphone : 04 67 27 73 78
www.spa-montpellier.org
<http://spamontpellier34.forumactif.com>

CHIOT ET CHIEN ADULTE

CHIEN ET ENFANT DANS LA FAMILLE...
EST-CE UNE RELATION À RISQUE ?

Les enfants étant souvent demandeurs d'un chien à la maison, se pose alors la question de savoir si la présence d'un animal, et d'un chien en particulier, est utile et bénéfique au développement d'un enfant ?

Comment organiser une cohabitation harmonieuse pour minimiser les risques de morsure qui peuvent être graves, vu le potentiel énorme des mâchoires d'un chien ?

Une cohabitation chien/enfant n'est jamais sans risque. Alors décider de faire cohabiter un ou plusieurs enfants avec un chien ne peut pas se faire dans l'approximation, la hâte d'un coup de tête ou d'un coup de cœur pour un « gros nounours » vu dans une vitrine!

(.....)

Les avantages psychoaffectifs que l'on peut prévoir pour un enfant avec un chien à la maison, ne pourront cependant se déployer que si les parents sont conscients qu'ils ne devront jamais attendre de l'Un qu'il se charge de l'Autre. Une mère débordée par un bébé difficile ne doit pas attendre que la simple présence d'un chien (ou d'un chiot!) vienne réguler les humeurs et comportements du bambin.

A l'inverse, un couple trop pris professionnellement ne doit pas attendre de l'enfant qu'il s'occupe de l'éducation et des soins à donner à l'animal.

La présence de celui-ci engendre les contraintes journalières de le nourrir, le soigner, l'éduquer, le toiletter, le sortir plusieurs fois par jour, et ce jusqu'à la fin de sa vie.

Ces responsabilités incombent et ne restent toujours qu'à la charge des parents, même s'ils peuvent déléguer parfois quelques tâches à l'enfant (vérifiant que tout se passe dans le respect de l'animal).

Charge pour les parents d'apprendre très tôt à l'enfant qu'un chien est un être vivant avec des besoins vitaux comme manger, boire et se reposer et **qu'il ne doit absolument pas être dérangé à ces moments-là.**

Qu'il éprouve des émotions assez semblables aux nôtres comme la joie par exemple. Qu'il peut être malade et souffrir tout comme nous.

Que si c'est un chiot, il doit faire l'apprentissage de la vie chez les humains avec la patience, la gentillesse mais aussi la fermeté de tous, et que les règles strictes de vie qu'imposent ses parents à l'animal doivent être appliquées par toute la famille. L'enfant doit cependant être initié à ce que son chien n'est pas absolument semblable à nous, et qu'il ne va pas réagir comme un être humain le ferait à sa place. Son compagnon à 4 pattes est d'une autre espèce que la nôtre et les parents doivent aider l'enfant à connaître et respecter ses différences.

Ce que le chien peut représenter et apporter à l'enfant

De moins de 3 ans

Pour le tout petit, l'animal représente un « objet transitionnel » un « nin-nin » sécurisant lorsque la mère se détourne ou s'éloigne un peu. La chaude fourrure éveille l'enfant à la découverte de son propre corps dans la rencontre de celui de l'animal, par son toucher, son odeur. A travers toute la gestuelle, les postures, mimiques, vocalisations qui sont autant de moyens de communication de l'animal, le tout petit communique lui aussi avant la parole, par les canaux de paralangage.

A cet âge, encore moins qu'à un autre, jamais le bébé ne doit être laissé seul et sans surveillance avec un chien. Un chien est plutôt indulgent avec un petit humain qu'il assimile à un chiot, mais il a ses limites.

Le bambin peut s'agiter soudain, remuer bras et jambes avec brusquerie, se mettre à crier de plaisir comme de colère, agripper les poils du chien qui s'approche...! Dès qu'il se mettra à se déplacer à 4 pattes. Il peut même envahir les lieux de repos et gamelles du chient...! Qui pourrait en être légitimement irrité et y réagir peut-être avec une rudesse toute canine!

Bref ces gesticulations et ces cris, au bout d'un moment peuvent être mal vécus par l'animal, peuvent le pousser à vouloir les faire cesser comme il le ferait avec un chiot, c'est-à-dire en grondant ou aboyant sur le petit ou même en venant à le « pincer » ! si celui-ci ne cesse pas ses agitations.

C'est ainsi qu'un chien adulte procède avec un chiot trop turbulent. Après des grondements destinés à le faire se calmer, si l'agité ne se soumet pas rapidement, il se voit mordre par l'adulte qui retient juste ce qu'il faut l'intensité de la morsure, jusqu'à ce que le chiot s'apaise.

On imagine ce qu'un comportement comme celui-là (normal mais « caninement » parlant seulement!) peut avoir de conséquences sur la peau tendre d'un bébé, qui de plus, en de pareilles circonstances, loin de « se soumettre et s'apaiser » (comme le ferait un chiot) décuple ses cris et ses agitations, « forçant » en quelque sorte le chien à le maintenir et renforcer sa morsure!!

Le chien, selon certains et sous prétexte que ça n'est qu'un chien, doit savoir tout supporter des enfants. **C'est ne pas respecter l'animal d'une part, et surtout se décharger bien facilement du devoir de surveillance constant que l'on doit normalement à son bambin.** Un chien aussi gentil et patient soit-il, ne réagira toujours et en toute circonstance que selon ses codes canins, et c'est aux parents d'avoir la sagesse de ne pas les ignorer.

De 3 ans et plus

A partir de cet âge, le jeune enfant s'identifie à l'animal qui l'aide à se défaire progressivement de la relation fusionnelle qu'il a avec sa mère, lui permettant de tisser d'autres liens. Petit à petit,

l'animal devient ce confident qui ne trahit pas quand le bambin lui chuchote à l'oreille ses joies et ses déceptions, nouant avec lui une relation de confiance et de complicité. Vraie leçon de biologie à lui seul, l'animal apprend aussi « les choses de la vie » à l'enfant ; celui-ci constate les besoins pulsionnels de son compagnon, assiste parfois à la naissance de petits (qu'il appelle des bébés), à leur éducation par la mère, etc... Il pose alors nombre de questions et peut faire la comparaison avec lui-même.

Il vont explorer le monde ensemble à travers des courses-poursuites et des jeux sans cesse inventés, un chien étant pour cela un partenaire toujours disponible.

Vers 3, 4 et 5 ans l'enfant entre très fort en contact corporel avec son chien, veut le prendre dans ses bras, le caresser, l'embrasser même si ce n'est pas du goût du molosse à cet instant, lui tirer les poils, le frapper avec un objet...juste pour jouer!

Si les deux s'emballent et que monte la surexcitation, la disproportion des tailles et la force d'un chien peuvent mettre l'enfant en danger. Les parents doivent alors faire cesser les jeux.

Attention aussi lors de réunions de petits camarades où les bagarres, les courses et les cris peuvent déclencher chez le chien un comportement de poursuite comme après une proie.

Il faut apprendre au jeune enfant à respecter l'animal, compagnon de jeux avec ses limites à la tolérance, ni « cheval à bascule » ni souffre douleur.

Vers 6 ou 7 ans, on peut apprendre à l'enfant à décoder les signaux comportementaux du chien comme la joie, l'excitation, à travers ses différentes postures de queue, oreilles... mais aussi à repérer son impatience, son irritation et ses menaces par ses mimiques faciales, et bien sur apprendre à l'enfant à savoir y réagir sans courir ni crier.

Si d'une manière générale et prudente, l'enfant sait qu'il ne doit pas poursuivre son chien sur son lieu de repos ni jouer avec son panier, ses jouets et sa gamelle, les risques d'accident sont déjà limités.